

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE – PROCÈS-VERBAL
Le 26 janvier 2018, 10 h 15 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Conseillères : Jocelyne Querry Bossé et Marie-Josée Thériault
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière,
Monique Thériault, Directrice des finances et Linda Borris, greffière adjointe.
Assistance : 0

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 10H15.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2018-27

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.

3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucune.

4. AMENDEMENT À LA RÉOLUTION NO 2017-390 : BUDGET D'EXPLOITATION GÉNÉRALE

RÉSOLUTION 2018-28

En vertu de l'article 87(2) de la Loi sur les municipalités, il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, que le budget du fonds d'exploitation générale 2018 au montant de 2 957 413,00\$ - incluant le mandat de la Municipalité de 1 893 698,00\$ - soit approuvé et, que le taux d'imposition pour l'année 2018 soit augmenté à 1,45 \$ du 100,00\$ d'évaluation. ADOPTÉE.

5. AJOURNEMENT

La séance est levée à 10 h 20.

Suzanne Coulombe
Directrice générale/Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda L. Borris
Greffière adjointe